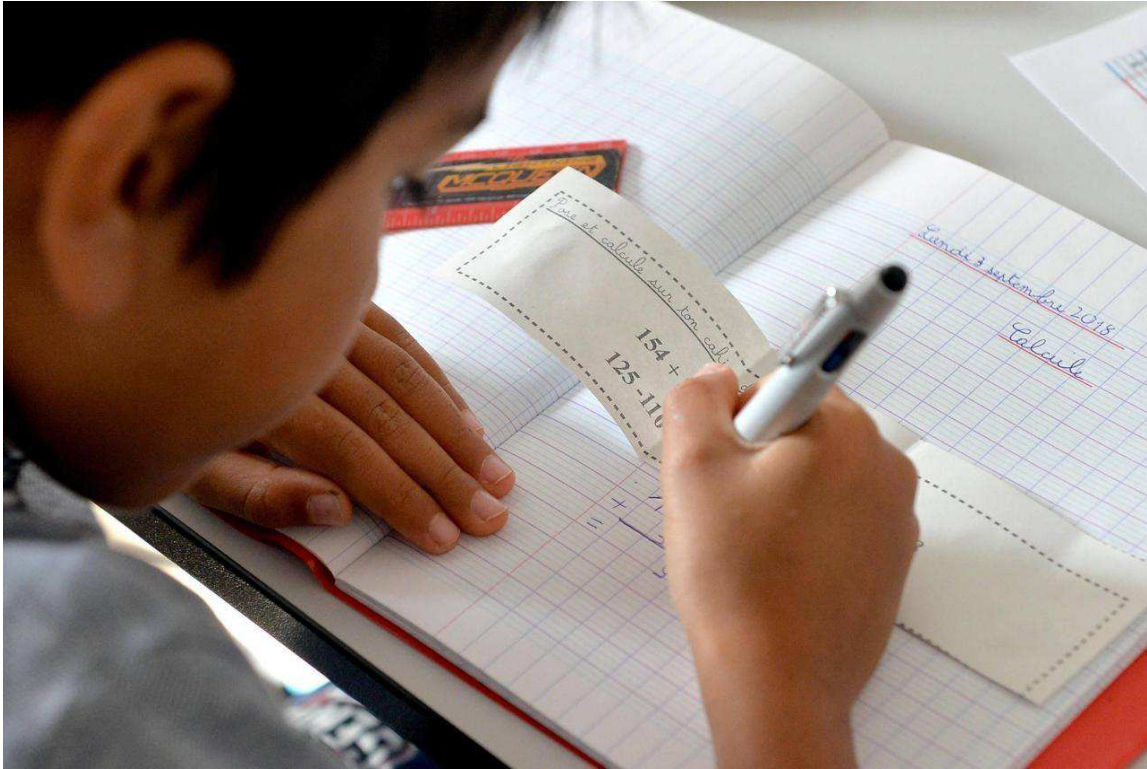


Le dispositif Ulis du collège Louis-Grenier, au Mêle-sur-Sarthe, ferme à la rentrée



À la rentrée 2023, le collège Louis-Grenier, au Mêle-sur-Sarthe, n'aura plus de dispositif Ulis (photo d'illustration). Archives Joël LE GALL / Ouest-France

Deux élèves étaient en prévision à la rentrée 2023, le rectorat de Normandie a donc décidé de fermer le dispositif Ulis du collège Louis-Grenier du Mêle-sur-Sarthe (Orne). Une décision dénoncée par le personnel éducatif et le syndicat Sud éducation.

Le dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) du collège public Louis-Grenier, au Mêle-sur-Sarthe (Orne), ferme à la rentrée de septembre 2023. Mis en place au sein des établissements, il vise à assurer un suivi pédagogique adapté aux élèves en situation de handicap. Seulement, « **deux élèves étaient en prévision à la rentrée et le dispositif faisait déjà état d'effectifs très faibles sur les dernières années** », explique le rectorat de la région académique Normandie. Qui a donc pris la décision de le fermer.

« **Les deux familles, ainsi que la coordinatrice, ont été contactées dès l'annonce officielle par les services de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) pour les informer de cette fermeture et leur proposer la solution la plus appropriée, poursuit l'académie. Un accompagnement a été mis en place selon leurs besoins. »**

« Nous nous sommes sentis trahis »

Dans un communiqué, la décision a été dénoncée par des membres de l'équipe enseignante de l'établissement : « **Collectivement, nous avons été bouleversés. Nous nous sommes sentis trahis.** » Ils estiment que « **loin d'aider seulement les élèves qui en relèvent, le dispositif Ulis est le moteur de nombreux projets et le centre névralgique de notre vie d'établissement** ».

Ils indiquent que « **par deux fois, tous les représentants des personnels, des parents et des élèves ont voté d'une seule voix contre cette fermeture** » lors de conseils d'administration.

Pour le syndicat Sud éducation 61, « **cette suppression a des conséquences inacceptables : le déplacement des élèves restants qui devront intégrer un nouvel établissement au mépris de la stabilité émotionnelle [...] ; la suppression du poste d'enseignant référent [...] et l'impact délétère sur la mixité des profils et des parcours des élèves** ».

Le collège Louis-Grenier accueille 300 élèves répartis dans douze classes.

Romain LE BRIS.